



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

DGER

Direction générale
de l'enseignement
et de la recherche

Bureau des relations européennes et
de la coopération internationale

« Spécial Europe »

- Erasmus+ dans l'enseignement agricole
 - Tour des Erasmus'Days : 156 évènements en région, estampillés Enseignement agricole
 - Focus Italie – De l'intention à l'action
 - L'impact des déchets quotidiens dans l'Aube
 - Appui aux établissements pour se lancer dans Erasmus+
 - L'Europe, d'un établissement à l'ensemble du territoire
 - Deux systèmes de formation, un programme Erasmus+
 - Stratégie de l'institution française au sein de l'espace européen
 - Focus sur le corps européen de solidarité
 - Une MFR devient Ecole-Ambassadrice au Parlement Européen
 - Plaidoirie devant la Cour européenne
 - Citoyenneté européenne : La parole est à l'avenir !
-
- A vos agendas
 - Pour en savoir plus : PortailCoop en parle...

Erasmus+ dans l'enseignement agricole

Depuis la création du programme en 1987 du programme ERASMUS(+), les mobilités et les partenariats européens et internationaux dans l'enseignement agricole n'ont cessé de se renforcer, que ce soit pour les adultes en formation, les apprentis, les étudiants, les élèves.

Les établissements de l'enseignement agricole participent ainsi pleinement à la construction de l'espace européen de l'enseignement et au renforcement de l'identité et de la citoyenneté européenne.

Les jeunes de l'enseignement agricole trouvent ainsi une opportunité unique de développer des compétences techniques et transversales, leurs connaissances linguistiques, leur esprit critique et leur confiance en eux, les clés pour devenir ensuite des professionnels recherchés et reconnus et des citoyens européens éclairés.

Une pleine participation de l'Enseignement Agricole dans les programmes Erasmus+

- **Enseignement agricole et Erasmus+ en chiffres (bilan de mi-parcours 2021-2024 Erasmus+ pour l'enseignement agricole)**
- 70 % des établissements engagés dans des actions de mobilité Erasmus +
- Plus de 45 000 mobilités réalisées depuis le début de la programmation
- 97,76 M€ mobilisés par l'EA, soit 8,35 % du budget disponible (1,2Md€)
- Place majeure de l'enseignement et de la formation professionnels

À retenir :

83% (92 % dans l'enseignement agricole public et 80 % dans le privé) des établissements agricoles ont un code d'identification unique (code OID), permettant leur participation au programme Erasmus+

70% (75 % dans le public et 70 % dans le privé) ont, à date, une participation effective.

[Bilan de mi-parcours de l'enseignement agricole 2021-2024 Erasmus+](#)

<https://agence.erasmusplus.fr/publications/enseignement-agricole-bilan-de-mi-parcours/>

Tour des Erasmus'Days : 156 évènements en région, estampillés Enseignement agricole

Les #ErasmusDays sont une célébration internationale de six jours du programme Erasmus+. Durant ces journées, le monde entier est invité à se rassembler et à organiser ou participer à des événements célébrant les projets et les opportunités proposés par Erasmus+.

Pour les étudiants, les enseignants, les formateurs, les professionnels et, plus généralement, tous les citoyens, les #ErasmusDays représentent un moment unique pour promouvoir les nombreux avantages du programme.

L'enseignement agricole était cette année encore au rendez-vous avec 85 évènements en région entre le 13 et le 18 octobre 2025, en métropole et en Outre-Mer.

Les établissements agricoles ont pu au travers de ces évènements aborder des thématiques diverses : Agriculture, citoyenneté, l'engagement citoyen, la Culture et les héritages, l'écologie, les compétences digitales...

De nombreux slogans ont marqué la semaine des ErasmusDays dans les établissements agricoles :



« Je partage mon expérience Erasmus+ à travers les valeurs européennes », « Et si vous faisiez une mobilité Erasmus ? », « Semer l'Europe et récolter l'avenir » « Go for Europe », « partage tes valeurs européennes », « La mobilité, c'est aussi pour vous ! »

Découvrez tous les évènements organisés par les établissements d'enseignement agricole : [carte et détails des organisations d'Erasmus'Days 2025](#)

https://www.erasmusdays.eu/events/?country=france&city=&event_category=&topic=agriculture&listing-type=pills-map-tab

Focus Italie – De l'intention à l'action

L'Italie et la France signent un accord institutionnel pour renforcer les dynamiques de coopération dans la cadre de la formation agricole

Les Ministres français et italien en charge de l'Agriculture ont signé, le 27 juin 2025, une déclaration d'intention pour la mise en œuvre d'initiatives conjointes de formation et de mobilité entre les systèmes d'enseignement agricole français et italien.

Dans le respect du principe de réciprocité entre les deux pays, les différents ministres impliqués ont déclaré leur volonté de renforcer la coopération par la promotion des échanges d'enseignants, d'étudiants, et d'apprentis des établissements d'enseignement agricole des deux pays, avec un enjeu majeur en matière de renouvellement des générations et de formation face aux transitions climatiques et environnementales.

Les signataires souhaitent promouvoir l'élaboration d'un cadre de référence commun pour l'identification et l'évaluation des compétences acquises par les élèves de l'enseignement agricole des deux pays au cours de leurs périodes de mobilité.

Contact : Pascale Labrousse, animatrice du réseau Italie de l'enseignement agricole, pascale.labrousse@educagri.fr

Stéphanie Mangin, chargée de mission Europe, Bureau des relations européennes et de la coopération internationale – DGER, [stéphanie.mangin@agriculture.gouv.fr](mailto:stephanie.mangin@agriculture.gouv.fr)

Le début de l'action s'est concrétisé par l'accueil d'une délégation italienne à l'EPL du Loiret, sur le site du Chesnoy, le 1^{er} octobre 2025.



Une délégation ministérielle italienne a été accueillie en France pour visiter l'EPL du Loiret – Site du Chesnoy pour mieux appréhender le fonctionnement d'un établissement d'enseignement agricole français, ses missions et son cadre réglementaire au travers des exploitations agricoles, intégrées à la structure de formation.

Cette délégation composée de responsables de la Direction générale des Affaires internationales et de l'Internationalisation du système éducatif, de la Direction générale de l'Enseignement technique et professionnel et de la Formation technique et supérieure ainsi que de l'Inspectrice générale (Dirigente tecnico) italienne ont pu appréhender les spécificités d'un établissement d'enseignement agricole dans ses dimensions, institutionnelle, organisationnelle et pédagogique.

La seconde mission consiste à être un expert national sur l'un de ces secteurs, afin d'apporter un appui technique et stratégique aux établissements.

L'impact des déchets quotidiens dans l'Aube

Retour de Sandrine PARAZZA-MONTHE, Chargée de coopération en DRAAF/SRFD-Grand-Est sur un projet ambitieux du Campus Terres de l'Aube

Pouvez-vous me présenter votre mission au sein du SRFD Grand Est dans le domaine des coopérations européennes et internationales ?

Mon rôle consiste à accompagner les établissements d'enseignement agricole public et privé en facilitant l'accès à l'information et renforçant l'engagement des établissements dans des dynamiques collaboratives à l'échelle européenne et internationale :

- Relai de l'actualité internationale et des opportunités de projets
- Aide à la valorisation des initiatives et projets portés par les établissements
- Partage de ressources sur la solidarité et la coopération européenne et internationale.

Pouvez-vous me décrire le projet porté par le lycée de l'Aube et dire d'où est partie l'idée de ce projet ?

Le Campus Terres de l'Aube (10) et plus précisément le LEGTA Charles Baltet avait déjà collaboré avec les lycées participants et souhaitait poursuivre cette dynamique sur de nouvelles thématiques.

L'idée de ce projet est née du constat que, si les jeunes sont globalement sensibilisés aux questions environnementales et écologiques, ils le sont beaucoup moins aux déchets générés par leur consommation quotidienne (fast fashion, renouvellement fréquent des téléphones, etc.). Ce même constat était partagé par l'ensemble des communautés éducatives impliquées.

Le lycée Charles Baltet avait également observé que chaque pays partenaire disposait d'atouts spécifiques en matière de gestion des déchets. Par ailleurs, les enseignants engagés dans le projet souhaitaient échanger et mutualiser certaines de leurs pratiques pédagogiques.

L'objectif de ce projet coordonné par Nathalie MASNIERES, enseignante d'Anglais au lycée Charles Baltet était donc de sensibiliser les élèves ainsi que l'ensemble de la communauté éducative aux enjeux de la gestion des déchets, tout en créant et en partageant des contenus pédagogiques et/ou collaboratifs autour de cette thématique.

Pouvez-vous me le présenter ? Quels sont les pays impliqués et les formations engagées ?

Au début de chaque année, des formations sont organisées entre pairs dédiées à la prise en main des outils nécessaires aux activités prévues.

Tout au long de l'année, des travaux sont menés par les élèves, comprenant à la fois des cours et des présentations ainsi que des activités collaboratives (comme la création d'un quiz commun sur les déchets).

Au printemps de chaque année, une rencontre rassemble un groupe de 80 élèves de chaque établissement afin de mener des activités s multinationales autour du thème principal.

Les lycées agricoles des Pays-Bas, d'Allemagne, du Luxembourg et 2 lycées français (Campus Terres de l'Aube et Campus Agricole de Vire (14)) sont engagés dans ce partenariat.

Quel est l'impact attendu ?

- Une meilleure compréhension de la problématique de la gestion des déchets par les participants.
- Des progrès concrets dans la gestion des déchets au sein des établissements concernés.
- L'émergence de nouveaux projets sur cette thématique dans d'autres classes que celles directement impliquées.
- Le développement de compétences renforcées pour les élèves comme pour les enseignants participants.
- Une réutilisation et une appropriation durable des outils numériques mobilisés dans le projet.
- Une amélioration des compétences linguistiques, notamment en anglais, pour les élèves et les enseignants.
- Un renforcement des liens de partenariat entre les établissements engagés dans le projet.

Quelles suites après ce projet majeur ?

Des formations internes destinées aux autres enseignants sont prévues, visant à leur faire maîtriser les outils numériques utilisés dans le projet.

- Un nouveau projet de partenariat Erasmus+ est en cours avec les mêmes établissements, cette fois autour de la thématique de l'eau.

Informations complémentaires :

<https://carrefour.netboard.me/notimetowaste/?tab=565460>

Appui aux établissements pour se lancer dans Erasmus+

Le regard d'une chargée de mission Europe et programmes européens Erasmus+ (CMEPE), experte sur le secteur de l'enseignement supérieur

En tant que CMEPE experte du secteur "enseignement supérieur", Corinne SAMOUILLA, chargée du secteur enseignement supérieur (court et long) accompagne les établissements agricoles dans le développement de coopérations européennes structurantes, à destination de leurs apprenants post-bac.

Votre rôle s'inscrit dans quel cadre et sous quelles formes ?

Mon rôle s'inscrit dans un travail collectif mené avec la DGER, l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, les DRAAF et les animateurs des réseaux géographiques.

L'appui proposé aux établissements se décline sous plusieurs formes :

- Information et orientation sur les différentes possibilités offertes par le programme Erasmus+ : mobilités des personnels et des étudiants (formats classiques ou hybrides), Programmes Intensifs Hybrides, partenariats de coopération,
- Aide à la rédaction de candidatures ou demandes de financement, en individuel ou en consortium, pour sécuriser le montage des projets et optimiser les chances de réussite
- Appui à la mise en place de mobilités académiques, par exemple pour la construction de semestres d'étude à l'étranger d'étudiants de BTSA.

Ces accompagnements se font au travers d'ateliers d'écriture collectifs ou au fil de l'eau, selon les besoins et le degré d'avancement des projets.

Plus précisément dans le cadre de l'enseignement supérieur court agricole, quelles opportunités les étudiants retirent-ils de la semestrialisation en matière de mobilités?

En 2024, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé auprès des établissements, ayant une charte ECHE* et proposant des filières habilitées à la semestrialisation, pour la construction de semestres d'études avec la Faculté d'Agriculture de Nitra, partenaire du réseau géographique Slovaquie / République tchèque.

*Pour en savoir plus sur [la Charte ECHE](https://agence.erasmusplus.fr/fiches-pratiques/charter-erasmus-pour-lenseignement-supérieur-eche/), <https://agence.erasmusplus.fr/fiches-pratiques/charter-erasmus-pour-lenseignement-supérieur-eche/>

Trois établissements se sont positionnés. Un travail collaboratif a alors été mené l'animatrice du réseau géographique, les équipes des établissements français et slovaque et moi-même afin de construire le projet : définition des contenus pédagogiques, formalisation des accords interinstitutionnels et organisation logistique des mobilités.

Les premiers échanges avec Nitra ont eu lieu en novembre 2024, et des possibilités de mobilité d'études en Slovaquie sont désormais proposées aux étudiants de deux des trois établissements français à partir de la rentrée 2026.

Ce projet incarne pleinement la vocation du réseau des CMEPE : accompagner les établissements à chaque étape, de l'idée à la concrétisation, pour faire vivre l'Europe au cœur des formations agricoles.

La généralisation de la rénovation des filières de BTSA s'accompagne d'une augmentation des demandes d'habilitation à la semestrialisation et de sollicitation croissante pour la mise en place de mobilité d'étude. Ces sollicitations se trouvent renforcées par la perspective d'ouverture du bachelor agro qui génère d'ores et déjà de nouvelles dynamiques de coopération internationale au sein des établissements.

À l'approche de la nouvelle programmation Erasmus+ 2028-2034, le réseau des CMEPE se prépare à accompagner les établissements face aux évolutions du programme et à l'arrivée potentielle de nouveaux dispositifs. Mon rôle sera crucial pour anticiper les changements du nouveau programme Erasmus+ et poursuivre l'accompagnement des établissements dans la construction de parcours européens cohérents, inclusifs et porteurs de sens.

Contact : Corinne SAMOUILLA, Chargée de mission Erasmus + Enseignement supérieur et expérimentation BTSA, corinne.samouilla@educagri.fr

L'Europe, d'un établissement à l'ensemble du territoire

Rôle d'une animatrice géographique au service des établissements – témoignage de Nancy Goullier, animatrice du réseau Bulgarie-Roumanie

En tant qu'une animatrice d'un réseau, quel est votre rôle pour l'enseignement agricole ?

Au niveau national, les animateurs de réseaux géographiques fédèrent les actions menées par les établissements de l'enseignement agricole. Ils conseillent et mettent en relation les acteurs travaillant sur un même pays ou une zone géographique, en lien étroit avec leurs référents au Bureau des relations européennes et de la coopération internationale de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche.

Mon rôle est de consolider les coopérations existantes et contribuer à l'émergence de nouveaux partenariats avec les établissements d'enseignement agricole français. J'ai une attention particulière sur les évolutions de l'appareil éducatif et de leur potentiel impact sur les coopérations avec l'enseignement agricole français, J'accompagne le réseau des établissements agricoles français dans la conduite de partenariats avec leurs établissements homologues.

De la mobilité aux professionnels de l'agroéquipement, il n'y a qu'un pas vers la Roumanie, quel a été l'objectif de votre dernière mission en Roumanie



L'objectif de la mission à Iasi en Roumanie (du 20 au 24 octobre 2025) a été de mettre en relation et de structurer un partenariat entre le Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) Agroéquipements de l'académie de Besançon et le Consortium Agritech porté par l'Universitatea pentru Stiinte Vietii (Université des Sciences de la Vie) « Ion Ionescu de la Brad » de la ville de IASI dans le nord de la Roumanie.

Il s'agit de structurer un partenariat opérationnel comportant des mobilités, des co-constructions pédagogiques et des liens avec les entreprises (constructeurs et distributeurs d'agroéquipements principalement).

En effet, depuis la confirmation des financements du PNRR (Plan National de Relance et de Résilience) qui date de 2023, la Roumanie déploie des consortia pour développer l'apprentissage au niveau supérieur et renforcer le lien formation – emploi.

Durant cette mission menée avec M. Cyrille SCHWEIZER, Conseiller aux Affaires Agricoles au Service Economique de l'Ambassade de France en Roumanie, M. Manuel MARTINS, Expert Technique International de l'enseignement technique et professionnel auprès du ministère roumain de l'Education et de la Recherche, et M. Didier CARMIEN, Directeur opérationnel du campus des métiers et des qualifications en agroéquipements, il s'agissait de procéder à une cartographie fines des complémentarités : programmes et contenus, plateaux techniques, dispositifs d'apprentissage / d'alternance dans l'enseignement supérieur, besoins en compétences (agriculture, agroéquipements...).

Cela a permis d'identifier les partenaires socio-économiques potentiels, comme par exemple des exploitations pilotes, des agro-industries ou des équipementiers susceptibles d'accueillir des apprenants et des personnels en entreprise. Enfin seront précisés les appuis transversaux nécessaires : linguistiques (français, roumain, anglais), interculturels....

Contact : Nancy GOULLIER, Animatrice du réseau Roumanie, nancy.goullier@educagri.fr

Deux systèmes de formation, un programme Erasmus+

Un séminaire sur les actions européennes des 3 institutions partenaires DRAAF/DRAEIC/Agence Erasmus+

Une collaboration renforcée entre les deux systèmes de formation français, l'éducation nationale et l'enseignement agricole, en matière de coopération européenne et internationale.

Le 5 novembre 2025, les autorités académiques des deux ministères étaient réunies à l'INRAE pour croiser leurs expériences en matière de coopération européenne et internationale, dans le cadre des programmes Erasmus+, avec l'appui majeur de l'Agence Erasmus France Education-Formation.



Les participants ont pu partager les actions qu'ils portaient pour mobiliser, accompagner et valoriser les établissements d'enseignement sous tutelle des deux ministères.

De belles initiatives communes existent déjà et d'autres vont s'ouvrir, au profit des apprenants et de ceux qui les encadrent.

Stratégie de l'institution française au sein de l'espace européen

La vision d'une experte Europe et international, Andrée SONTOT

Andrée Sontot vous avez rejoint la DGER en tant qu'experte Europe et international, pour en appuyer les différentes sous-directions dans la définition et la mise en œuvre opérationnelle des actions de la DGER sur ces sujets. Vous participez à ce titre, avec les équipes de la sous-direction de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales aux chantiers et négociations en cours et à venir sur les orientations européennes qui touchent spécifiquement les sujets alimentant le continuum Enseignement/Formation/Recherche/Innovation.

Comment se construisent les programmes européens au niveau des grandes instances européennes ? Et quelles sont les principales orientations ?

La Commission européenne qui a pris ses fonctions en décembre 2024 met progressivement en place, en lien avec les États membres représentés dans les différentes formations du Conseil, les règlements et stratégies qui mettront en œuvre les nouveaux programmes et instruments de l'Union européenne. Ceux-ci vont s'inscrire dans le cadre des nouvelles priorités politiques européennes que sont la compétitivité d'une part, prioritairement perçue sous l'angle d'un nombre réduit de secteurs industriels stratégiques, et la défense et sécurité d'autre part.

Mais qu'en est-il des programmes dans lesquels l'enseignement et la recherche pourront s'inscrire ?

Ces nouvelles orientations touchent directement les instruments et programmes européens relatifs à la recherche et l'enseignement, notamment le futur programme-cadre de recherche et innovation *Horizon Europe* qui couvrira la période 2028 - 2034. Elles sont également perceptibles dans les propositions de la Commission pour le futur programme Erasmus+, et surtout dans un ensemble de nouvelles initiatives destinées à développer les compétences nécessaires pour faire face aux enjeux économiques et politiques actuels, regroupées sous l'intitulé "Union des compétences", et dont la négociation devrait commencer fin 2025 : feuille de route sur l'éducation numérique, initiative sur l'IA dans l'éducation et la formation, stratégie pour l'enseignement et la formation professionnels, reconnaissance automatique des compétences au sein de l'UE, développement d'un diplôme européen pour les ingénieurs...etc.

A quel niveau le MASA et plus particulièrement la DGER peuvent-ils agir sur ces nouvelles orientations discutées au niveau européen ?

La DGER, en lien avec son écosystème et avec la sous-direction Europe de la DGPE, participe activement aux négociations interministérielles en cours pour que les positions françaises sur *Horizon Europe* et sur *Erasmus+* répondent aux besoins de l'agriculture et de l'alimentation. Elle veillera à alimenter les positions françaises sur l'Union des compétences avec les intérêts, propositions et positions des acteurs de l'enseignement agricole.

Contact : Andrée SONTOT, experte Europe et international pour la Direction générale de l'enseignement et de la recherche, andree.sontot@agriculture.gouv.fr

Focus sur le corps européen de solidarité

Le corps européen de solidarité réunit des jeunes qui souhaitent bâtir une société plus inclusive en venant en aide aux plus vulnérables et en relevant des défis sociaux. Il offre aux jeunes désireux d'aider, d'apprendre et de s'épanouir l'occasion de vivre une expérience positive et inspirante.

Le projet de solidarité doit être consacré aux défis et aux causes qui tiennent à cœur aux jeunes, et qui commencent dans le territoire d'habitation du jeune, ou qui contribuent à résoudre des problèmes régionaux, voire nationaux.

Ce projet doit présenter une « valeur ajoutée européenne » en tenant compte des priorités recensées par l'UE telles que l'inclusion, le changement climatique, l'engagement démocratique, la citoyenneté ou l'égalité hommes-femmes.

Il peut durer de 2 à 12 mois et se déroule principalement à temps partiel, si bien que le jeune peut continuer à y participer pendant son temps libre.

Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées de 18 à 30 ans qui résident dans l'un des pays de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Macédoine du Nord ou en Turquie. Le groupe doit être composé d'au moins 5 personnes résidant dans le même pays (il n'y a pas de nombre maximal de personnes).

Le soutien financier est de 630 euros par mois pour couvrir les coûts de gestion et de mise en œuvre du projet. Les coûts liés à la participation d'un mentor au projet seront également couverts, si nécessaire et il est possible de demander un financement supplémentaire pour couvrir les coûts liés à la participation de jeunes moins favorisés.

En savoir plus : https://youth.europa.eu/solidarity/mission_fr

Une MFR devient Ecole-Ambassadrice au Parlement Européen

La MFR de l'Orléanais a été promue « Ecole-Ambassadrice » et à ce titre a participé à une rencontre inter-lycée parmi les écoles ambassadrices à Luxembourg-ville, pour une journée Euroscola au parlement européen le 28 novembre 2025, qui offre aux lycéens la possibilité de débattre, de tisser des liens et de faire l'expérience du travail des députés européens au quotidien. La MFR Orléanaise va également participer au festival Provox, , via l'Union Nationale des MFR, du 12 au 14 décembre 2025 à Paris qui aura pour thématique « Connecter l'Union européenne avec les jeunes ».

Pour en savoir plus : <https://youth.europarl.europa.eu/fr/more-information/euroscola.html>

<https://provox-jeunesse.fr/>

Plaidoirie devant la Cour européenne



L'établissement agricole Beauregard de Villefranche de Rouergue a organisé un concours de plaidoiries, dans le cadre d'un projet de partenariat Erasmus+ qui l'a mené jusqu'à la Cour européenne des droits de l'Homme, à Strasbourg où il a remporté le Prix européen de l'enseignement innovant 2025.

Le Prix européen de l'enseignement innovant 2025, dans la catégorie Enseignement secondaire, a été attribué lundi 15 septembre 2025 au lycée agricole Beauregard (Aveyron) par la Commission européenne. Une reconnaissance qui récompense un projet hors du commun, fruit d'un patient travail collectif, qui implique des lycées de cinq pays européens (Bulgarie, Italie, Portugal, Roumanie, France).

Une cérémonie de remise des prix

Un évènement dédié aux lauréats du Prix européen de l'enseignement innovant a été organisé à Bruxelles par la Commission européenne les 8 et 9 décembre 2025. Pour les lauréats français, une cérémonie de remise des prix a eu lieu le 2 décembre à Paris, à l'occasion de la conférence annuelle de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

Une simulation qui mène à la Cour !

À l'origine de cette aventure se trouve une idée audacieuse : simuler des plaidoiries devant la Cour européenne des droits de l'homme. Le lycée Beauregard en a assuré la conception et la coordination, entraînant dans son sillage des établissements bulgares, italiens, portugais et roumains. Ensemble, élèves et enseignants se sont engagés dans un projet centré sur la lutte contre les discriminations.

Chaque semaine, au sein du « Club Erasmus + », des élèves de première et terminale professionnelle — spécialisés en Laboratoire – Contrôle Qualité ou en Service à la personne – Animation — ont découvert la Convention européenne des droits de l'homme, en apprenant à la lire non pas comme un texte lointain, mais comme un instrument concret de protection de leurs droits fondamentaux.

Sous l'impulsion passionnée de leur professeur de lettres et d'histoire, Daniel Martin, les lycéens se sont emparés de véritables affaires jugées par la Cour européenne. Répartis par groupes de cinq, ils ont rejoué ces cas autour de six thématiques :

orientation sexuelle, handicap, liberté d'expression, religion, sort des gens du voyage et des migrants. Chaque élève choisissait son camp — avocat du requérant ou représentant de l'État défendeur — et son rôle, principal ou associé.

L'art de convaincre et la naissance de citoyens

Au-delà de la victoire, l'expérience a permis aux élèves de s'initier à l'art oratoire, de développer leur capacité d'argumentation et de repérer les mécanismes communs à toutes les formes de discrimination. Surtout, elle leur a fait toucher du doigt leur citoyenneté européenne, fondée sur des valeurs de tolérance et de solidarité.

Un héritage qui se partage

Le projet a laissé des traces durables : un livret final compilant les plaidoiries orales et écrites en français, ainsi qu'une mallette pédagogique sur les droits humains, conçue pour être utilisée par d'autres enseignants.

L'attribution du Prix européen de l'enseignement innovant vient consacrer cette démarche. Elle prouve, s'il en était besoin, que lorsque l'on offre aux élèves la possibilité de se dépasser, ils sont capables de prouesses.

A consulter *Mallette pédagogique complète sur les droits humains transférable à d'autres enseignants (et disponible au format [Genially](#))* : <https://view.genially.com/66fa7da2be0a6f3c88354a13/interactive-content-construire-des-plaidoiries-devant-la-cedh>

Article de l'Agence Erasmus+ - [Les lauréats du Prix européen de l'enseignement innovant](https://agence.erasmusplus.fr/2025/09/15/les-laureats-2025-du-prix-europeen-de-lenseignement-innovant/) <https://agence.erasmusplus.fr/2025/09/15/les-laureats-2025-du-prix-europeen-de-lenseignement-innovant/>

En savoir plus sur le [projet de partenariat Erasmus+ \(2021-2024\)](https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/2021-1-FR01-KA220-SCH-000024582) <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/2021-1-FR01-KA220-SCH-000024582>

et sur la sensibilisation des jeunes à la lutte contre les discriminations en rejouant d'authentiques plaidoiries : <https://agence.erasmusplus.fr/projets/un-lycee-agricole-se-sensibilise-a-la-lutte-contre-les-discriminations-en-rejouant-dauthentiques-plaidoiries/>

[Visionnez la présentation du projet](#) Simulations de plaidoiries devant la Cour européenne des droits de l'Homme | Projet EITA 2025 :
<https://agence.erasmusplus.fr/projets/un-lycee-agricole-se-sensibilise-a-la-lutte-contre-les-discriminations-en-rejouant-dauthentiques-plaidoiries/>

Citoyenneté européenne : La parole est à l'avenir !

Depuis 2018, la DGER propose aux apprenants de l'enseignement agricole, de participer à des plaidoiries citoyennes sous le titre : « La parole est à l'avenir ! ». Les plaidoiries citoyennes de l'enseignement agricole ont pour but de mobiliser des élèves, apprentis et étudiants à défendre une position en lien avec leur vision de la société de demain et de s'interroger sur les valeurs fondatrices de ce monde à venir.

Pour la 5e édition, la thématique des Plaidoiries citoyennes de l'enseignement agricole, porte sur la citoyenneté européenne, proposant ainsi aux jeunes de réfléchir aux droits et valeurs qui rassemblent les 450 millions de citoyens européens.

L'Europe de demain se construit avec les jeunes d'aujourd'hui. Dans un contexte marqué par des défis majeurs — environnementaux, sociaux, démocratiques et géopolitiques — il est plus que jamais essentiel de donner la parole aux jeunes générations. Ce sont elles qui, par leur créativité, leur sens critique et leur engagement, portent les visions les plus audacieuses et les plus inspirantes pour l'avenir du continent.

À travers cet appel à projet, il est proposé aux jeunes de prendre la parole, de faire entendre leur voix, et de s'exprimer sur l'Europe qu'ils souhaitent bâtir, avec leur vision personnelle et collective de l'Europe de demain.

À cette occasion, la participation est étendue à des jeunes d'autres pays européens dans le cadre de partenariats Erasmus+, sous la forme de binômes composés d'un jeune de l'enseignement agricole français et d'un jeune d'un autre établissement européen.

Après des travaux de recherches, les jeunes des établissements retenus dans le cadre de cet appel à projets, présenteront leur perception de la citoyenneté européenne au travers d'un oral de 6 minutes au printemps 2026.

Pour connaître les modalités *Note de service [DGER/SDPFE/2025-349 du 02/06/2025](#)*, relative à l'Appel à participation au concours de Plaidoiries citoyennes : La parole est à l'avenir ! sur le thème de la citoyenneté européenne.

Contact : Marie-Pierre ZORILLA, animatrice du réseau « Égalité-Diversité, Lutte contre les Violences et Discriminations » : marie-pierre.zorilla@educagri.fr
François RUCHAUD, chargé de mission Égalité-Diversité : francois.ruchaud@agriculture.gouv.fr

Edouard SCHERRER, chargé de mission éducation artistique et culturelle : edouard.scherrer@agriculture.gouv.fr

A vos agendas

- ⊕ **Novembre 2025 à janvier 2026** : Ouverture des futures candidatures 2026 du **Prix Hippocrène**

Les candidatures sont ouvertes du 3 novembre 2025 au 19 janvier 2026

Préparez votre dossier pour début 2026 : <http://fondationhippocrene.eu/les-prix-hippocrene/prix-2026/> et consulter la note de service [DGER/SDRICI/2025-756 du 19/11/2025](https://dgsr.sdraci.gouv.fr/2025-756-du-19-11-2025) pour connaître les modalités Pour la catégorie « Enseignement agricole ».

- ⊕ **Du 26 novembre 2025 au 9 janvier 2026** : [Cycle de 7 Webinaires](https://portailcoop.educagri.fr/event/7-webinaires-prets-pour-erasmus/) d'accompagnement « Prêts pour Erasmus+ ! Appel à candidatures 2026 » <https://portailcoop.educagri.fr/event/7-webinaires-prets-pour-erasmus/>

- ⊕ **Mercredi 25 février 2026** : **Concours des jeunes européens** durant le Salon International de l'Agriculture de Paris (SIA).

- o CJAJ : Concours de jugement des animaux par les jeunes
- o CJPV : Concours de jugement par les professionnels du vin
- o TIEA : Trophée international des établissements agricoles

- ⊕ **Séquences thématiques** en lien avec les actions de la coopération européenne et internationale tout au long du SIA – RdV à venir

- ⊕ **17 décembre 2026** : **Jury du concours Moveagri 2025**, communication des résultats et connaissance des lauréats début janvier 2026

- ⊕ Valorisez vos initiatives jeunesse dans le cadre de la **13ème édition du Prix ALIMENTERRE !**

<https://www.alimenterre.org/prix-alimenterre>

Pour participer, [téléchargez le règlement du Prix](#) et la [fiche initiative à remplir](#)
Candidatures ouvertes jusqu'au **30 avril 2026**

<https://www.alimenterre.org/system/files/inline-files/20250911-reglement-prix-alimenterre-2026.pdf>

- ⊕ **Plaidoiries citoyennes 2026** – *Citoyenneté européenne : La parole est à l'avenir !*

Mai 2026 : Présentation devant le jury des Plaidoiries de 8 projets

Pour en savoir plus : PortailCoop en parle...

Les Normands une histoire européenne - [des partenariats européens, un Erasmus+, un Prix Hippocrène et un film] -

L'objectif est de raconter une histoire commune, qui se concrétise par un dossier Erasmus+. Le projet d'élèves Normands s'étend de 2023 à 2025 et est intégré à un projet de partenariat de coopération scolaire Erasmus+ de 250 000 euros du Lycée-l'Institut Lemonnier à Caen, d'un lycée danois et d'un sicilien... [Lire la suite](#)

<https://portailcoop.educagri.fr/les-normands-une-histoire-europeenne/>

L'Agri-Culture à la Villa Medicis - 750 lycéens français des régions de Pays de la Loire, Grand-Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur étaient en résidence à la Villa Médicis à Rome en mai 2025, dont près d'une dizaine d'établissements de l'enseignement agricole ! Le dispositif « Résidence Pro » renforce l'engagement scolaire à intégrer durablement le programme de la Villa Médicis à valoriser les filières professionnelles et agricoles. ... [Lire la suite](#)

<https://portailcoop.educagri.fr/lagri-culture-a-la-villa-medicis/>

Vous prendrez bien un peu de Cafre [CAFRE & TEAGASC, les partenaires de l'enseignement agricole Irlandais] -

CAFRE, vous connaissez ? Un futur partenaire pour l'enseignement agricole français suite à une mission de l'animateur réseau Irlande à l'automne 2024 et à la venue d'une délégation en mai 2025 de CAFRE en France... [Lire la suite](#)

<https://portailcoop.educagri.fr/vous-prendrez-bien-un-peu-de-cafre/>

EURAHGRI réconcilie les jeunes avec l'Europe - Le projet EuraHGri vise à renforcer l'enseignement et la compréhension des principes et des politiques du projet européen auprès des élèves de l'enseignement agricole français grâce aux enseignants d'histoire géographie EMC !... [Lire la suite](#)

<https://portailcoop.educagri.fr/eurahgri-reconcilie-les-jeunes-avec-europe/>